

1. OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

1.1. Section Conservation du patrimoine

1.1.1. Introduction

En 2016, la section a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration d'envergure et a participé à la réflexion sur l'avenir du château de Colombier. Elle a entrepris, avec les autres sections, la révision de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels (LCPBC), collaboré avec le Service de la culture à l'actualisation de la Liste des traditions vivantes en Suisse, mené des recherches sur divers édifices, organisé plusieurs manifestations publiques et visites commentées dans des lieux patrimoniaux et publié diverses études.

1.1.2. Gestion

1 chef d'office et conservateur cantonal (1 EPT), 1 architecte (0.6 EPT), 1 technicien (1 EPT), 1 archéologue médiéviste (0.8 EPT), 2 historiennes des monuments (1.6 EPT), 1 historienne de l'art (0.4 EPT), 1 technicienne en archéologie (0.7 EPT), 1 collaboratrice administrative (0.8 EPT).

1.1.3. Activités déployées

La section a mené des recherches historiques, des documentations et des investigations archéologiques, parfois avec la section Archéologie, concernant en particulier : Collégiale, abbaye de Fontaine-André, brasserie Müller, villa de Pury, moulin du Gor, maison de la Favarge, maison Dürrenmatt, Hôtels des Alpes et Terminus et ancienne prison à Neuchâtel, thermes gallo-romains de Serrières, tour des pompes à Corcelles, château de Colombier, Petit Vaudijon à Boudry, ancienne église Saint-Martin à Cressier, bâtiments Sassel 1 et Butte 10 à Fleurier, prieuré de Môtiers, cinéma La Scala, bâtiments Soleil 4 et Fritz-Courvoisier 17 à La Chaux-de-Fonds, moulins du Col-des-Roches et hôtel de la Fleur de Lis au Locle, château de Montmirail à Thielle-Wavre.

Le Conseil d'État a adopté trois arrêtés de mise sous protection pour : **Corcelles-Cormondrèche** : Croix 1 ; **La Chaux-de-Fonds** : Soleil 4 ; **Le Locle** : Grande-Rue 1, ainsi que trois arrêtés de mise à l'inventaire pour : **Gorgier** : Étoile 3 ; **Montmollin** : Les Prés-Devants et **Colombier** : La Mairie 5, tandis que la section a préavisé 307 dossiers de permis de construire et plans de gestion des forêts.

20 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 374'682 francs, et 29 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 542'875 francs, ont été adoptés en 2016 par le Conseil d'État ou le DJSC. En 2016, les subventions cantonales versées se sont élevées à 530'448 francs et les subventions fédérales à 601'180 francs. La section a aussi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral des routes (OFROU) au Parc régional Chasseral pour les travaux de restauration du chemin des Pionniers et à la commune de Cressier pour la restauration d'un mur à la route de Frochaux. Elle participe en outre à l'application cantonale de l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). La section a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

La 23^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré, les 10 et 11 septembre 2016, près de 2'100 visiteurs à Bevaix, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Hauterive et Valangin. Les collaborateurs de la section ont en outre mené au cours de l'année des visites commentées de sites ou de chantiers, donné plusieurs conférences et cours, collaboré à la préparation d'expositions et participé à des émissions de télévision.

1.1.4. Perspectives d'avenir

La section a achevé la mise à jour sur le terrain du Recensement architectural du canton de Neuchâtel afin d'anticiper les prochaines révisions de règlements d'aménagement communaux ; des notices descriptives sont encore à compléter, de même que l'iconographie des édifices. La loi révisée sur la sauvegarde du patrimoine (ancienne LCPBC) sera soumise au Grand Conseil en 2017.

Plusieurs chantiers de restauration d'envergure sont annoncés à travers l'ensemble du canton pour ces prochaines années et la mise en valeur du patrimoine neuchâtelois par des publications et des manifestations sera activement poursuivie.

1.2. Section Laténium, parc et musée d'archéologie

1.2.1. Introduction

Au Laténium, l'année 2016 a été marquée par le lancement de l'ambitieuse réorganisation des dépôts du musée, ainsi que par la création de l'exposition « *Archives des sables, de Palmyre à Carthage* ». Réalisée en partenariat avec la Bibliothèque orientale de Beyrouth (Université Saint-Joseph) avec le soutien de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, cette exposition illustre les origines de l'archéologie aérienne, dans le Proche-Orient des années 1920 et 1930.

1.2.2. Gestion

1 directeur (0.85 EPT), 1 conservateur adjoint (0.8 EPT), 3 conservateurs-restaurateurs (1.5 EPT), 1 collaboratrice scientifique (1 EPT), 2 médiateurs culturels (1.5 EPT), 2 secrétaires (1.55 EPT), 4 employées d'accueil (2 EPT), 1 graphiste (0.8 EPT), 1 régisseur (1 EPT), 1 jardinier (0.5 EPT) ainsi que 23 guides-animateurs et 5 auxiliaires d'accueil payés à l'heure selon la demande (notamment le week-end). Par ailleurs : 2 civilistes, 2 médiateurs en placement du Service de l'emploi, 1 stagiaire de l'Ecole d'arts visuels de Bienne, 8 stagiaires en conservation-restauration (Haute Ecole ARC Neuchâtel) et 5 stagiaires en archéologie (Universités de Neuchâtel et de Dijon).

1.2.3. Activités déployées

L'exposition « *Derrière la Grande Muraille. Mongolie et Chine au temps des premiers empereurs* » a fermé ses portes le 29 mai. Elle a été démontée très rapidement, pour faire place à la nouvelle création du Laténium : « *Archives des sables, de Palmyre à Carthage* », ouverte le 9 juillet et inaugurée le 24 août en présence de nombreuses personnalités. Cette exposition de photographies suit les traces du père Antoine Poidebard (1878-1955), à la fois missionnaire, explorateur, géographe, inventeur et aviateur, et ressuscite des prospections archéologiques pionnières au Levant. Elle réunit un grand nombre de tirages originaux et de documents scientifiques inédits conservés à la Bibliothèque orientale de Beyrouth, qui illustrent une rencontre singulière entre création artistique et innovation scientifique. L'accueil très favorable réservé à cette exposition en a justifié la prolongation pour un trimestre supplémentaire en 2017. Or, si elle a permis d'attirer de nouveaux publics, elle ciblait néanmoins les adultes et les adolescents, privant ainsi le musée d'un atout habituel pour ses activités pédagogiques. Le département de médiation a donc consenti des efforts redoublés pour le programme familial autour des collections (avec un très grand nombre d'ateliers organisés à date fixe). Dans cet esprit de diversification des publics, le Laténium s'investit fortement dans la formation des guides-animateurs pour les échanges intergénérationnels et l'accueil de visiteurs en situation de handicap (physico-sensoriel, psychique ou cognitif).

En sus des principaux événements habituels (Nuit des musées, Journée internationale des musées, Journées européennes du patrimoine), le musée s'est par ailleurs associé aux nouvelles Journées du Patrimoine mondial (11-12 juin) avec un très riche programme bilingue, ce qui permet de positionner avantageusement le Laténium dans le cercle des acteurs touristiques de *World Heritage Experience Switzerland*.

Le succès de ces activités a permis d'inverser la tendance à la baisse de fréquentation de ces dernières années, avec un total satisfaisant de 37'021 visiteurs (env. 70'000 dans le parc archéolo-

gique), ainsi que 265 ateliers didactiques et près de 400 visites guidées dans le musée. Depuis plusieurs années, attirer le public au Laténium exige en somme des efforts de médiation et de promotion dont la croissance est exponentielle, en raison de la baisse d'attractivité qu'implique le vieillissement de l'actuelle muséographie.

A cet égard, la recherche de fonds privés par la Fondation La Tène a permis au musée de finaliser la conception des premiers travaux de renouvellement muséographique du parc et de l'exposition permanente, qui seront mis en œuvre de manière échelonnée dès le début de l'année 2017.

En parallèle, le musée est enfin entré dans la phase d'application de la réorganisation globale de ses dépôts. Ce projet très ambitieux a exigé la refonte préalable de l'ensemble des procédures d'inventorisation et de récolement au sein de l'OPAN. Il représente un investissement capital pour l'avenir des collections du Laténium et la viabilité de ses infrastructures de conservation. L'engagement massif, du musée, le soutien de la section d'Archéologie cantonale et un partenariat conclu avec la Haute Ecole ARC, ainsi que d'importantes dépenses consenties pour de nouveaux équipements de conditionnement ont permis d'assurer la solidité des bases de cette réorganisation et de donner un élan décisif à un projet qui demeurera prioritaire en 2017, et dont l'exécution finale se prolongera ensuite à vitesse réduite sur plus d'une décennie.

1.2.4. Perspectives d'avenir

D'ici 2020, le principal défi qu'affrontera le Laténium réside dans la combinaison entre le maintien du dynamisme des activités de médiation (dont les effets s'expriment sur le court terme) et les travaux structurels de renouvellement (exposition permanente, dépôts et notoriété scientifique). A ce titre, c'est certainement le travail de fond consenti depuis bientôt dix ans autour de l'inscription des Palafittes au Patrimoine mondial de l'UNESCO qui assurera les fondements d'une articulation efficace des engagements du Laténium sur ces deux axes complémentaires.

1.3. Section Archéologie

1.3.1. Introduction

L'année 2016 se calque avec la fin du soutien financier de la Confédération (OFROU) qui a fourni au canton l'opportunité exceptionnelle de mener des recherches archéologiques d'envergure dans le cadre de la construction de l'autoroute A5. Ainsi, il a fallu se séparer de plusieurs collaborateurs bénéficiant de contrats de droit privé. Suite au départ à la retraite d'un collaborateur, le volet « Archéologie préventive » a pu cependant être renforcé grâce à l'engagement d'un archéologue et à l'augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice, spécialiste des sciences de la terre.

1.3.2. Gestion

1 archéologue cantonale (1 EPT), 5 archéologues (4.1 EPT), 1 archéologue chargée des inventaires (0.8 EPT), 1 archéomaticien (1 EPT), 1 archéologue-dendrochronologue (1 EPT), 1 technicien de fouilles (1 EPT), 2 spécialistes des sciences naturelles (0.9 EPT), 1 photographe (0.4 EPT), ainsi qu'1 « technicien-e (s) de fouilles » (CDD, 0.6 EPT).

1.3.3. Activités déployées

Nombre de projets d'aménagement ont nécessité une intervention préventive des archéologues sur le terrain. Une tombe à incinération contenant des os brûlés et deux tonnelets en céramique, datés entre 150 et 80 av. J.-C., a été exhumée à Bevaix/Les Chenevières. Une campagne de diagnostic, menée à l'emplacement du futur pôle économique du Littoral-Est à La Tène, a permis la mise en évidence d'une aire d'habitat du Bronze moyen qui devra faire l'objet d'une exploration extensive, lors de fouilles de sauvetage à planifier au gré du développement du pôle économique.

Si le monitoring des sites palafittiques neuchâtelois classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO est en principe une mission permanente à long terme, son intensité demeure toutefois fluctuante, dépendante des priorités cantonales et surtout des ressources financières disponibles. Ainsi, l'accent a été porté cette année sur les relevés tridimensionnels des quelque 2000 pieux qui matérialisent le site de L'Abbaye 2, premier village du Bronze final construit dans la baie de Bevaix.

Concernant le *Projet de valorisation de la grotte de Cotencher* initié en 2014, l'objectif principal fut la recherche des fonds nécessaires à sa réalisation, en collaboration avec l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise (AMNN). En marge de cette démarche, des études menées par les chercheurs d'institutions partenaires, en Suisse et à l'étranger, ont pu avancer indépendamment. En outre, des sédiments ont été prélevés dans la perspective d'obtenir de nouvelles datations de l'occupation du site.

Enfin, la série *Archéologie neuchâteloise* a été enrichie de trois nouveaux volumes (AN 53, 54 et ANN8), résultant d'un travail intense de l'équipe chargée des éditions avant sa dissolution consécutive à la fin du soutien financier de l'OFROU.

1.3.4. Perspectives d'avenir

Après 40 ans de recherches extraordinaires contribuant largement au rayonnement du canton de Neuchâtel, des défis majeurs se présentent aujourd'hui à la section Archéologie. Si les financements externes ne sont plus là, le dossier autoroutier n'est pas pour autant bouclé : des études scientifiques ainsi que la gestion, en collaboration avec le Laténium, des immenses collections sont loin d'être terminées. De ce colossal héritage accumulé durant des décennies, il importe dès lors de tirer profit des enseignements et des acquis, et de les appliquer de manière tout aussi efficiente, au-delà du tracé linéaire de l'A5, dans les autres régions du canton, plus particulièrement dans les Vallées et les Montagnes trop longtemps délaissées. En outre, la section Archéologie se trouve confrontée à un accroissement des tâches et des charges, induites par la forte progression des projets d'aménagement susceptibles de détruire des sites archéologiques, alors que le budget cantonal alloué à ces missions de sauvegarde patrimoniale est constamment réduit. Il devient dès lors impératif d'engager de nouveaux modes de financement, afin d'assurer l'efficacité des prestations de la section Archéologie. Avec la révision de la LCPBC, il est prévu d'intégrer dans la loi la participation financière de tiers à l'archéologie préventive, dans une perspective de sauvegarde patrimoniale concertée et durable entre les différents partenaires, public et privé.